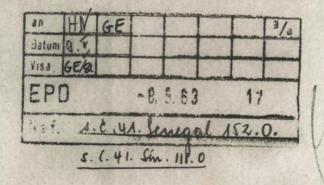


## AMBASSADE DE SUISSE AU SÉNÉGAL

Réf.: P.10.1.2 T/jf

./.

DAKAR, le 7 mai 1963 1. rue Victor Hugo B. P. 1772 Tél. 263.48



A la Division des Affaires Politiques Département politique fédéral B e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de vous confirmer le message urgent et confidentiel que je vous ai adressé pour vous prévenir de l'intention du Ministre des Finances du Sénégal, M. André Peytavin, de débarquer à Genève dans la matinée du 8 mai afin de prendre contact avec les milieux financiers suisses susceptibles de s'intéresser au développement économique du Sénégal et, éventuellement, d'accorder un prêt à ce pays.

Les finances du Sénégal sont en ce moment en assez mauvais état à la suite d'une gestion incompétente qui a entraîné un excédent considérable de dépenses par rapport aux prévisions budgétaires.

Ces dépenses excessives découlent principalement du peu de précisions avec lequel l'ancien Gouvernement du Sénégal, qu'on appelle aujourd'hui déjà le Gouvernement de la Première République, a appliqué le plan de développement.

Le Gouvernement Dia, d'après les déclarations que le Président Senghor a faites le 19 avril dernier devant l'Assemblée Nationale, aurait dû contenir les dépenses strictement dans les limites prévues et agir sur les recettes en élargissant l'assiette de l'impôt par une politique dynamique de croissance économique et de diversification de la production.

La croissance devait entraîner une augmentation des ressources tandis que la diversification devait faire faire au Sénégal l'économie de très coûteuses importations de denrées alimentaires. Je joins ici la suite des déclarations faites par le Président dont la conclusion est que l'Etat Sénégalais se touve maintenant dans le cas de devoir se procurer par la voie de l'emprunt, 5 milliards de francs CFA.



Une des grandes fautes de l'ancien Gouvernement est d'avoir tracé un plan de développement qui réservait l'expansion industrielle aux investissements privés, mais sans que personne ait jugé opportun d'aborder les capitalistes français et étrangers susceptibles de prendre part aux investissements en question. Il en estrésulté une stagnation dont le Sénégal voudrait maintenant sortir en prenant les précautions qu'il a omises jusqu'à présent, c'est-à-dire en captant l'intérêt du capital privé pour son plan. C'est ainsi que le Ministre Peytavin cherchera sans doute à intéresser les milieux financiers étrangers (il se rendra à Paris et à Beyrouth également) à la réalisation de projets industriels spécifiques par des sociétés privées.

Il tâchera, d'autre part, de se procurer des fonds destinés eux aussi au développement économique du pays, non pas par la création de sociétés privées, mais par le financement des investissements prévus dans le plan et devant être réalisés sous la direction et la responsabilité de l'Etat.

Pour se donner du crédit, le Gouvernement Sénégalais n'a pas manqué d'annoncer qu'il allait prendre différentes mesures draconiennes, non seulement d'économie mais de surveillance de la gestion des finances publiques qui ont eu à souffrir, jusqu'à présent, et de la légèreté de beaucoup de fonctionnaires et de la corruption de passablement d'autres.

Un informateur privé que sa position met constamment en contact avec les sphères les plus élevées du Gouvernement, m'a déclaré qu'en se rendant à Genève, M. Peytavin n'aurait pas tellement l'intention de consulter les capitalistes suisses que de prendre contact avec celles des banques genevoises qu'on sait tenir en dépôt et gérer une partie de la formidable fortune des rois du pétrole du Proche Orient. Autre chose est à savoir de quel argument M. Peytavin usera pour persuader ces derniers de s'intéresser au développement du Sénégal. Ce renseignement est corroboré par le projet du Ministre des Finances de se rendre par la suite de Genève à Beyrouth. Mon collègue Libanais m'a confirmé qu'il existe des liens étroits entre les banques de son pays et quelques unes des nôtres. Il existe d'ailleurs depuis un certain temps à Genève, une banque fondée avec des capitaux libanais et suisses. Il y aurait ainsi fréquemment d'importants mouvements de capitaux entre Beyrouth et Genève, mouvements qui suivent en partie les péripéties de la politique agitée du Proche Orient.

M. Peytavin ayant jugé utile de m'aviser personnellement et directement de son voyage à Genève, je ne pouvais pas manquer de lui offrir nos services en vue de préparer sa rencontre avec les banquiers suisses intéressés. Il a paru satisfait de ma proposition de faire prévenir ceux-ci par votre intermédiaire. Il ne m'a en revanche rien révélé concernant les intentions particulières que je viens de vous dire.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de maconsidération distinguée.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE

Annexe mentionnée.